



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Fleville-Devant-Nancy
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2024-03
Date de mise en ligne :	Le vendredi 08 novembre 2024 à 09:50:01
Date de clôture :	Le samedi 07 décembre 2024 à 17:00:00
Titre :	marche de produits d'entretien
Descriptif :	Marche pour l'acquisition de matériels et consommables d'hygiène et d'entretien des locaux

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[13/11/2024 à 08:48:43] Bonjour

Concernant les échantillons du lot 1, aucune case n'a été coché pour les échantillons. Dans l'annexe II échantillons à fournir, il est écrit "Essuie main" ; "Papier WC", et "Essuie-main + adaptation du distributeur (revoir un modèle de dévidoir plus adapté aux enfants)." mais dans le BPU il existe plusieurs lignes concernant chaque produit. Pouvez vous cocher les cases dans le BPU svp ?

Merci

[15/11/2024 15:49:40] Bonjour

Concernant la liste des échantillons, (art 5 du CCTP) il ne faut pas tenir compte de la mention indiquée stipulant que "Les échantillons attendus sont listés dans le Bordereaux de Prix Unitaire du présent marché". Ces produits sont effectivement énumérés dans l'annexe II au CCTP.

Les critères de jugement sont ceux cités dans cet article.

Annexe II liste des échantillons : " essuie main + adaptation du distributeur". Il faut comprendre que le fournisseur devra proposer dans son offre des dévidoirs le plus adapté possible aux enfants si possible.

*
</i>Fichier envoyé en pj : ANNEXE II CCTP Produits échantillons à fournir.pdf</i>*

Questions / Réponses

[12/11/2024 à 11:04:55] Bonjour,

Pourriez vous nous confirmer le nombre de lots de ce marché ?

Page 2 du RC on nous parle de 4 lots alors à la page 3 du CCTP et CCAP on nous parle de 3 lots.

En bas de la feuille Excel du DQE il y a 4 lots.

Bien cordialement

[15/11/2024 16:15:10] bonjour

je précise que le nombre de lot dans le marché est de 3 tel que décrit dans le RC p 7 (article 8) et indiqué aussi dans le BPU. Pour le DQE, il ne faut tenir compte que du tableau allant jusqu'à la ligne 291. Je vous adresse ci-joint, le document adapté.

*
</i>Fichier envoyé en pj : BPU-DQE 2024 Produits entretien.xlsx</i>*